



Remise des diplômes à l'ISAT de Nevers - (Institut Supérieur de l'Automobile et des Transports) - 25 novembre 2017

Nadia Sollogoub

Votre sénateur vous informe

Quelques mois après mon élection au Sénat, j'ai le plaisir de vous présenter l'organisation de ce nouveau mandat. Voici une liste de mes actions, avant tout synthétique, qui ne sera donc pas exhaustive. Ce document vous donnera une vue d'ensemble. Si vous le souhaitez, des informations plus complètes sont accessibles sur internet. (nadiasollogoub.fr)

Je siége depuis début octobre au groupe politique de l'Union Centriste, ce qui me permet des prises de parole dans les débats et l'appui des collaborateurs dédiés (notes de synthèse, organisation du travail, appui dans nos analyses, recherches documentaires etc.). Ce groupe, composé de 50 sénateurs, ne donne pas de consignes de vote, se positionne toujours dans l'ouverture et le dialogue.

Le travail y est riche, j'y retrouve des parlementaires qui partagent mes valeurs. Par-dessus tout, je peux me prononcer sur les textes de loi en fonction des réalités de mon territoire. C'est donc toujours l'intérêt de la Nièvre qui guide prioritairement mes votes.

Le reste du temps, je sillonne notre belle Nièvre, en priorisant les dossiers urgents, tout en laissant de la disponibilité pour ma présence à vos côtés lors des manifestations diverses, ou pour des visites de découverte d'un site ou d'une activité. Quelle frustration de ne pas pouvoir être partout, mais c'est un sentiment que tous les élus connaissent bien ...

Mon équipe et moi-même, nous tenons à votre disposition ... et vous souhaitons un bel été en Nièvre !



Édito

**Le travail au
Sénat.....**

**..... et dans la
Nièvre**

**Une équipe à
votre service**

Mentions légales

N°1 - Juillet 2018

Informations Pratiques

11 bis, rue du 14 juillet
58200 Cosne-Cours-sur-Loire
03.86.22.48.86
nadia.sollogoub@gmail.com
Site Internet :
nadiasollogoub.fr
Actualités du Sénat :
senat.fr

Le travail au Sénat...

Ma présence dans l'hémicycle me semble prioritaire : il n'y a pas de délégation de vote en cas d'absence, la politique de la chaise vide est donc tout à fait préjudiciable. En moyenne, je suis à Paris du mardi matin au jeudi soir.

Le Sénat est la chambre qui représente les territoires, je dois donc y porter les thématiques des élus et des collectivités.

Le droit à la santé pour les Nivernais :

Le transfert du centre d'appels du 15 vers le CHU de Dijon, la fermeture de la maternité de Cosne sur Loire, les menaces de fermeture des urgences de Clamecy et d'autres sites, le manque cruel de professionnels de santé sanctionnent notre territoire et ses habitants. La logique comptable « peu d'habitants donc peu de moyens » est scandaleuse quand il s'agit notamment de couvrir les besoins essentiels et vitaux des Nivernais. Je suis totalement mobilisée sur ces sujets prioritaires. Dans ce contexte, j'ai en particulier adressé une question écrite au Gouvernement dans l'objectif, d'une part, d'alerter sur toutes les barrières administratives qui empêchent le recrutement de professionnels de santé sur notre territoire et, en particulier, de demander l'ouverture des stages de médecine générale dans la Nièvre aux étudiants des facultés de médecine de Clermont-Ferrand et de Paris.

J'ai pu interpeller directement Mme Buzyn, Ministre de la Santé, lors d'une audition au Sénat pour lui dire l'absolue nécessité d'une première année de médecine (PACES) à Nevers. J'ai de nouveau échangé avec elle lors des États Généraux de la santé pour lui redire que la Nièvre sait être force de proposition et qu'il faut entendre ses problématiques particulières. Je demande également à ce que les décisions soient prises en concertation avec les acteurs du territoire : professionnels de santé, pompiers, élus locaux, que je soutiens dans la manifestation de leurs inquiétudes. Dans ce cadre et aux côtés d'autres élus de la Nièvre, j'ai participé à plusieurs réunions au Ministère de la Santé. Lien internet pour plus d'informations :

http://nadiasollogoub.fr/?page_id=80

80 Km/h : Décision prise par le Gouvernement par décret, le Sénat s'y oppose dans un rapport d'informations...

En bref....

Hausse de la CSG : Le Sénat a voté contre...

J'ai intégré la commission de l'aménagement du territoire car c'est là, à mon sens, que l'on peut traiter des problématiques qui nous affectent tout particulièrement.



Intervention : Réforme ferroviaire

Le droit européen prévoit l'ouverture prochaine à la concurrence du transport ferroviaire français. Dans ce cadre, une Proposition de Loi a été déposée, pour laquelle, mon groupe politique m'a désignée comme orateur afin de :

- Dénoncer le souhait initial du gouvernement de vouloir légiférer par ordonnances,
- Proposer des « lots mixtes » composés de lignes rentables et de dessertes locales (moins rentables) afin que ces dernières ne soient pas délaissées par les opérateurs,
- Rappeler la nécessité de protéger les services dits « non rentables » au titre de l'aménagement du territoire comme éléments structurants indispensables.

Lien internet pour plus d'informations : http://nadiasollogoub.fr/?page_id=72

Questions d'actualité du mardi 23 janvier 2018 :

Interpellation du Gouvernement sur l'avenir de Vallourec

J'ai rappelé qu'en 2016, le Gouvernement avait participé à une recapitalisation du groupe à hauteur de **plus de 500 millions d'euros** par l'intermédiaire de la BPI, en contrepartie de l'engagement pris auprès d'Emmanuel MACRON, alors Ministre de l'Économie, de ne fermer aucun site de production. Or, à Cosne sur Loire, 120 emplois étaient menacés.

L'État étant l'actionnaire principal de Vallourec, j'ai solennellement demandé au ministre de confirmer sa volonté forte, concrète et immédiate, d'exiger du groupe Vallourec qu'il respecte les engagements pris. En réponse, la ministre a confirmé que le Gouvernement avait demandé à l'entreprise de trouver des repreneurs pour les sites de Cosne et de Tarbes.

Lien internet pour plus d'informations : http://nadiasollogoub.fr/?page_id=89

Question écrite au Gouvernement : Réforme de la fiscalité agricole et viticulture

Suite à l'annonce, par le Gouvernement, d'une réforme de la fiscalité agricole, j'ai adressé une question écrite afin de faire connaître les propositions de la profession agricole et viticole :


- Exonération des droits de mutation sur l'outil d'exploitation (sous conditions), dans un contexte de pression foncière et de spéculation, afin de faciliter les transmissions dans un cadre exclusivement familial,
- Crédit d'impôt aux exploitants viticoles pour orienter les exploitations vers la certification environnementale, dont les coûts sont particulièrement lourds pour les petites unités,
- Création d'une réserve de gestion des risques sous forme de provision, dont le plafond serait déterminé en pourcentage du résultat d'exploitation.

Lien internet pour plus d'informations : http://nadiasollogoub.fr/?page_id=85

Et dans la Nièvre ...

Ma première mission est d'être à vos côtés, dans vos projets comme dans vos difficultés.

Nos dernières visites de communes :



Coulouire
Millay
Corbigny
Saint-Vérain
Bouilly
Saint-Honoré-Les-Bains
Touvy-sur-Jour
Cossaye
Bitry
Tresnay...

Si les mardis, mercredis et jeudis sont réservés au travail parlementaire, je consacre le reste de mon temps à l'action sur le terrain, à vos côtés. Visites de communes et de nombreux rendez-vous rythment mon temps...même s'ils ne sont pas toujours médiatisés car l'essentiel n'est pas là ! Je privilégie les contacts avec les « experts ressources » de terrain afin de traiter les sujets de Loi qui se présentent et porter des réflexions nouvelles à l'échelle nationale. Il est essentiel dans ma mission de rester en prise avec le territoire, en contact avec ses élus et ses différents acteurs afin de maintenir un lien fort, utile et productif.

...Une nouvelle équipe de terrain à votre service

Brigitte Galopin, maire de Saint-Loup des Bois, vice-présidente de la CdC Loire Vignobles et Nohain, déléguée aux finances, assiste aux réunions techniques en mon absence et assure la gestion logistique.*

Frédéric Lajeunesse, ancien élu et directeur de collectivité, est en charge de l'étude des dossiers, des interventions parlementaires et de la communication.



Chrystèle Seigner, en charge du secrétariat, gère l'agenda, les prises de rendez-vous et assure l'accueil physique et téléphonique à la permanence à Cosne.

Jean-Charles Rochard, sénateur suppléant de Nadia Sollogoub, adjoint au maire de Corbigny et président de la CdC Tannay-Brinon-Corbigny, est expert en procédures parlementaires et relations institutionnelles. Il intervient en tant que conseiller pour les travaux au Sénat.*



*Communauté de communes

Mentions légales

Directeur de la publication : Nadia Sollogoub

Conception et réalisation : Brigitte Galopin, Chrystèle Seigner, Jean-Charles Rochard, Frédéric Lajeunesse

Ne pas jeter sur la voie publique - Impression par nos soins -